

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2026-03-21/1

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 21 MARS 2026
Convocation en date du 17 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : M. Pierre DURAND, Maire, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, M. François KHOURY, Mme Marie-Ange LARRUY, M. Jean-Pierre TAILHAN, Mme Magalie BERLIOZ, M. Gilbert AUPIN, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Anne-Marie COMBES, M. Yves GUIRAUD, Mme Mélanie ESCOBEDO, M. Aimé MUNOZ, Mme Caroline MARTY-FONTANET, M. Alain LAPEYRE, Mme Stéphanie BALME, M. Didier BUXEDA, Mme Leïla KEBIR, M. Alain SIMON, Mme Nathalie FIOROTTO-ESTEVE, M. José NAVIO, Mme BIRBA Amandine, M. Jean-Marie AMIGUES, Mme Julie MESTRE, M. HOUSSET Eric, Mme Helen BINGHAM, M. Maxime BOT, Mme Mathilde CLERGUES-SUBIROS, M. Julien RANCOULE, Mme DEVAUD Nadine, M. Victor CHABERT, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Monsieur Philippe OMBROUCK, Conseillers Municipaux.

Procurations :

Mr Jean-Marie AMIGUES à Mme Marie-Ange LARRUY

Secrétaire : Mélanie ESCOBEDO

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Election exécutif

Objet : Fixation du nombre des Adjoints : 9

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 27

Vote contre : 6

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Mars 2026

Conformément aux dispositions des articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire à la suite des élections du 15 Mars 2026 propose au Conseil de fixer à neuf le nombre des Adjoints pour la durée de son mandat.

Le Conseil après en avoir délibéré :

- DECIDE de fixer à neuf le nombre des Adjoints pour la durée de son mandat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

LE MAIRE,



Pierre DURAND